



BOIS	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Bois usagé - Déchets de chantier	17 02 97 (sc)	✓	✓✓	
Bois usagé - Emballages	15 01 03 (sc)	✓	✓✓	
Bois problématiques	17 02 98 (ds)		✓✓	
Panneaux de fibres de bois aggloméré au ciment de type Schichtex	17 09 98		✓✓	
Revêtements de sols pierre/bois de type Eubolith (teneur en sciure > 5%)	17 01 07			✓✓ E
Sols en bois liquide/bois-ciment	17 01 07			✓✓ E
Composites de liège contenant de l'amiante	17 06 03 (ds)			✓✓ E

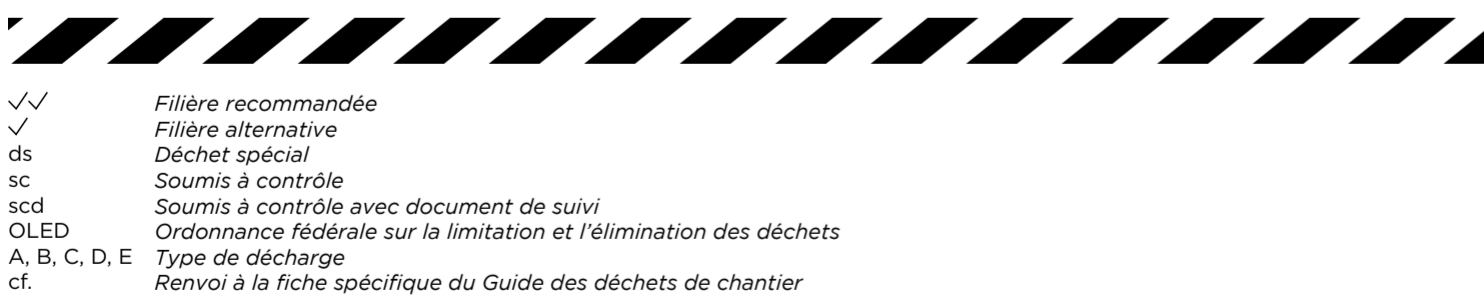
DÉCHETS MINÉRAUX	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Matériaux bitumineux de démolition des routes ou de démolition des bâtiments			cf. HAP	
Matériaux non bitumineux de démolition des routes	17 01 98	✓✓		✓ B
Béton de démolition	17 01 01	✓✓		✓ B
Matériaux minéraux non triés	17 01 07	✓✓		✓ B
Tuiles	17 01 02	✓✓		✓ B
Isolants minéraux (laine de roche/pierre, laine de verre, verre cellulaire, perlite, vermiculite, argile expansée)			cf. Isolants	
Dalles de faux-plafond en panneaux de fibres minérales	17 01 07			✓✓ E
Verre	17 02 02	✓✓		✓ B
Béton composite			Contacteur le GESDEC	
Plâtre			cf. Plâtre	

INSTALLATIONS TECHNIQUES	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Appareils de réfrigération contenant des CFC (réfrigérateurs, climatiseurs)	16 02 11 (sc)	Remise gratuite à un centre de collecte officiel SENS eRecycling ou à un récupérateur détenteur de la licence SENS eRecycling		
Extincteurs contenant du halon	16 05 04 (ds)	Repreneur spécialisé		
Appareils de mesure et installations électriques contenant du mercure	17 09 01 (ds)	Restituer les détecteurs à l'entreprise les ayant vendus ou à toute autre entreprise spécialisée autorisée par l'OFSP		
Détecteur de fumée à ionisation DFI		Restituer les détecteurs à l'entreprise les ayant vendus ou à toute autre entreprise spécialisée autorisée par l'OFSP		
Revêtements de sols synthétiques <i>Tartan, gazon synthétique, etc.</i>	17 09 01 (ds)	Contacter le GESDEC		

ISOLANTS	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Laine de roche/pierre/Laine de verre/Verre cellulaire	17 06 04	✓✓		✓ B
Perlite, vermiculite, argile expansée	17 06 04			✓ B
Isolants synthétiques - Polyisocyanurate (PIR), Polyéthylène (PE), Polyester recyclé, mousse d'urée formaldéhyde, mousse résolique, polyuréthane (PUR) ou phénolique (PF)	17 06 04		✓✓	
Polystyrène extrudé (PSX), polystyrène expansé (PSE) - Matériau antérieur à 2016	17 06 03 (ds)		✓✓	
Polystyrène extrudé (PSX), polystyrène expansé (PSE) - Matériau postérieur à 2016	17 06 04	✓✓	✓	
Isolants minces multicouches (assemblage d'une ou plusieurs couches d'aluminium, film plastique aluminé, mousse souple, feutre d'origine animale, végétale ou de synthèse, polyéthylène à bulles, etc.)	17 06 04	✓✓	✓	
Liège	17 06 04		✓✓	
Liège bitumé	17 03 02		✓✓	
Torchis	17 06 04			✓✓ E
Chanvre, paille, laine d'herbe	17 06 04	✓✓		
Lin, coton, laine de mouton, coco, cellulose, plumes, textiles			✓✓	
Revêtements en bois-ciment contenant 20% de cellulose	17 06 04			✓✓ E
Isolants de nouvelle génération			Contacteur le GESDEC	

MATÉRIEAUX TERREUX ET D'EXCAVATION	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Matériaux terreux non pollués	17 05 04	✓✓		✓ A
Matériaux terreux peu pollués	17 05 93	✓✓		✓ B
Matériaux terreux fortement pollués	17 05 90 (scd)	✓✓		✓ E
Matériaux terreux contaminés	17 05 03 (ds)	Traitement		
Matériaux d'excavation et de percement non pollués	17 05 06	✓✓		✓ A
Matériaux d'excavation et de percement faiblement pollués	17 05 94	✓✓		✓ B
Matériaux d'excavation et de percement peu pollués	17 05 97 (sc)	✓✓		✓ B
Matériaux d'excavation et de percement fortement pollués	17 05 91 (scd)			✓ E
Matériaux d'excavation et de percement contaminés	17 05 05 (ds)	✓✓		
Boues - Déchets liquides non pollués	19 13 04	Traitement		
Boues - Déchets liquides pollués	19 13 03 (ds)			

PLASTIQUE ET EMBALLAGES DE SYNTHÈSE	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
PET (Polyéthylène téréphtalate)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13	✓✓		
PEHD (Polyéthylène haute densité)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13	✓✓	✓	
PEBD (Polyéthylène basse densité)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13	✓✓	✓	
PVC (Polychlorure de vinyle)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13	✓✓	✓	
PP (Polypropylène)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13		✓✓	
PS (Polystyrène)			cf. Isolants	
Autres plastiques (incluant le polycarbonate, l'acrylique, les polymères à cristaux liquides, le nylon, etc.)	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13		✓✓	
Caoutchouc	si emballages si autres 15 01 02 07 02 13		✓✓	



✓✓ Filière recommandée
 ✓ Filière alternative
 ds Déchet spécial
 sc Soumis à contrôle
 scd Soumis à contrôle avec document de suivi
 OLED Ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets
 A, B, C, D, E Type de décharge
 cf. Renvoi à la fiche spécifique du Guide des déchets de chantier

SERVICE DE GÉOLOGIE, SOLS ET DÉCHETS (GESDEC)
 Quai du Rhône 12, CH - 1205 Genève
 Tél. +41 (0) 22 546 70 70
 Fax +41 (0) 22 546 97 90
 www.ge.ch/dechets



PLÂTRE	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Plâtre recyclable <i>Plaques de plâtre cartonnées - déchets de coupe / Plaques de plâtre cartonnées issues de travaux de rénovation ou de démolition / Carreaux de plâtre massif et carreaux de plâtre en fibre / Plaques de plâtre de cloisons ou plafonds / Enduits de dégrossissage en plâtre / Plâtre naturel ou IDGF (Installation de Désulfuration du Gaz de Fumée)</i>	17 08 02	✓✓		
Plâtre non recyclable <i>Plafonds avec natte de roseaux (mortier / plâtre) / Chapes en plâtre à base d'anhydrite / Plaques fibre-gypse (Fermacell) contenant 20% de cellulose</i>	17 08 02			✓✓ E
Faux-plafonds	17 08 02	✓✓		
<i>Si perte au feu > 5% et/ou teneur en COT comprise entre 20'000 mg/kg et 50'000 mg/kg Au-delà de 50'000 mg/kg de COT</i>			✓✓	✓✓ E

SOURCES LUMINEUSES	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Ampoules à décharge <i>Ampoule fluocompacte, à vapeur de mercure, fluorescente (néons), à induction, à halogénure métallique, à vapeur de sodium, tessons de lampe</i>	20 01 21 (ds)	Remise gratuite à un centre de collecte officiel SENS eRecycling ou à un récupérateur détenteur de la licence SENS eRecycling		
Sources LED	16 02 97 (sc)			
Ampoules à incandescence et halogène	16 02 16		✓✓	
Déchets de lampes à économie d'énergie ou de tubes fluorescents (néons)	20 01 94 (ds)	Débris de verre: incinération dans une usine de valorisation thermique des déchets Ballasts (socles en plastique): Remise gratuite à un centre de collecte officiel SENS eRecycling ou à un récupérateur détenteur de la licence SENS eRecycling		
Lampes spéciales (<i>lampes solaires, tubes solarium, lampes xénon, tubes néon/enseignes lumineuses etc.</i>)	20 01 21 (ds)	Contacter le GESDEC		

AMIANTE	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Substance dangereuse Nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée				
Fibrociment	17 06 98			✓✓ B
Colle de fixation de carrelage / faïence / plinthe	17 06 05 (ds)			
Mastics de vitrage				
Revêtements de sol synthétique <i>Revêtement de sol type Novilon, revêtement de sol ou dalle de sol en vinyle (PVC), plinthe synthétiques, etc.</i>				
Matériaux d'isolation <i>Flocage de structure porteuse (protection anti-feu), flocage de salle de spectacles (isolation acoustique), tresses dans les installations de chauffage (isolation anti-feu et thermique), calorifugeages et bouchons de plâtre sur des conduits d'eau chaude (isolation thermique), panneaux légers contenant de l'amiante («carton-amiante»), mousse de calfeutrement (isolation anti feu et thermique), plaque de faux-plafond (isolation acoustique), couverture anti-feu, etc.</i>	17 06 01 (ds)			✓✓ Inertage vitrification ou ✓ E
Éléments de laboratoire <i>Grille de bec Bunsen, tresse d'isolation sur verrerie, plaque en carton amianté, projecteur, radiateur, fer et planche à repasser, etc.</i>	17 06 01 (ds) 17 06 05 (ds)			✓ E
Patins de freins d'ascenseur	16 01 11 (ds)			
Autres <i>Crépis (façades extérieures ou intérieures, plafonds, évier, etc.), clapets coupe-feu (gaine de ventilation), joint plat type Klingerit, étanchéité bitumineuse (toiture, baignoire, etc.), joint (maçonnerie), etc.</i>	17 06 01 (ds) 17 06 05 (ds) 16 02 12 (ds) 17 08 01 (ds)			

HAP	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Substance dangereuse Nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée				
Matériaux bitumineux de démolition des routes				
Teneur en HAP ≤ 250 mg/kg	17 03 02	✓✓		✓ B
Teneur en HAP > 250 mg/kg et < 1000 mg/kg	17 03 01 (sc)			✓✓ E
Teneur en HAP > 1000 mg/kg	17 03 03 (ds)	Repreneur spécialisé		
Bois enduit d'huile de goudron	17 02 98 (ds)		✓✓	
Colle contenant du goudron, étanchéités de terrasses, étanchéités de toitures, plaques bitumées, lièges bitumés	17 03 03 (ds)		✓✓	
Carton bitumé pour toitures Couverture de toit en bitume Pare-vapeur	17 03 01 (sc) 17 03 03 (ds)			✓✓ E

PCB	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Substance dangereuse Nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée				
Condensateur > 1 kg ou transformateur contenant plus de 50 ppm de PCB	16 02 09 (ds)		✓✓	
Joint de dilatation				
Teneur en PCB ≤ 1000mg/kg	17 09 98		✓✓	
Teneur en PCB > 1000mg/kg	17 09 02 (ds)		✓✓	
Peinture anticorrosion et peinture d'étanchéité sur béton				
Teneur en PCB ≤ 100 mg/kg		La peinture peut être laissée sur le support		
Concentration totale ≤ 0.1 mg/kg	17 01 01	✓✓		
Concentration totale > 0.1 mg/kg et ≤ 1 mg/kg	17 09 04 (sc)			✓✓ B
Concentration totale > 1 mg/kg et ≤ 10 mg/kg	17 09 04 (sc)			✓✓ E
Concentration totale > 10 mg/kg	17 09 02 (ds)	cf. PCB		
Peinture anticorrosion et peinture d'étanchéité sur métal / ferraille - Teneur en PCB ≤ 100 mg/kg	17 09 02 (ds)	✓✓		
Peinture anticorrosion et peinture d'étanchéité - Teneur en PCB > 100 mg/kg	17 09 02 (ds)		✓✓	
Huiles hydrauliques, isolantes et caloporteurs contenant des PCB > 50 mg/kg	13 01 01 (ds) 13 03 01 (ds)		✓✓	

PLOMB	Code LMoD	Valorisation matière	Valorisation énergétique	Mise en décharge
Substance dangereuse Nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée				
Peinture sur maçonnerie - Démolition totale ou partielle d'un bâtiment non industriel	17 01 01	✓✓		✓ B
Peinture sur maçonnerie - Démolition totale ou partielle d'un bâtiment industriel				
Concentration massique en plomb ≤ 250 mg/kg	17 01 01	✓✓		
Concentration massique en plomb comprise entre 250 et 500 mg/kg	17 09 04 (sc)	✓✓		✓ B
Concentration massique en plomb ≥ 500 mg/kg	17 09 04 (sc)	Traitement		
Peinture sur boiserie / Chantier de déconstruction - Démolition totale ou partielle				
Concentration en plomb dans la peinture ≤ 2'000 mg/kg	17 02 97 (sc)	✓	✓✓	
Concentration en plomb dans la peinture > 2'000 mg/kg	17 02 98 (ds)		✓✓	
Peinture sur éléments métalliques / Chantier de déconstruction - Démolition totale ou partielle	17 04 07	✓✓		
Bâche de protection et d'isolement / Papier et carton de protection / Éléments de zone de confinement	17 09 98		✓✓	
Protections individuelles jetables / Combinaisons / Masques / Filtres / Gants / Lunettes / Chiffons souillés / Eponges / etc.	17 09 98		✓✓	
Filtre des extracteurs d'air	15 02 02 (ds)	Repreneur spécialisé		
Réfection de peintures - Bois / Maçonnerie / Métaux				
Décapage chimique: Résidus de décapant (acide chlorhydrique, phosphorique et sulfurique) / Solvant organique chloré / Résidus et écailles de peinture / Plâtre	08 01 17 (ds)	Repreneur spécialisé		
Décapage chimique alcalin: Soude / Potasse / Ammoniac	08 01 17 (ds)			
Décapage avec système de ventouse: Eau de récupération filtrée / Filtre et sac d'aspirateur / Résidus de décapants / Résidus de peinture	08 01 17 (ds)			
Ponçage avec aspiration à haute performance: Poussières de peintures / Filtres et sacs d'aspirateurs / Poussières de plâtre / poussières de bois	08 01 17 (ds)			
Fraisage (grignotage): Filtres d'aspirateurs/Poussières de plâtre / Résidus de peinture / Écailles de peinture	08 01 17 (ds)			
Sablage: Grenaille en acier coulé / Corindon naturel / Billes et grains de verre / Billes de céramique	12 01 16 (ds)			